



**ÉGLISE RÉFORMÉE
DE PENTEMONT-LUXEMBOURG**



RAPPORT ANNUEL 2008

et

Assemblée générale du 22 mars 2009

de

l'association culturelle de l'Église réformée de Pentemont-Luxembourg



Assemblée générale du 22 mars 2009

Monsieur Laurent Heilmann, président du conseil presbytéral, déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire de l'association culturelle de l'Église réformée de Pentemont-Luxembourg.

Sur sa proposition, l'assemblée élit le modérateur, Monsieur Jean-Mathieu Hellich, puis le bureau de l'assemblée, Madame Evelyne Browne et Madame Laure Meslay.

I / APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PRÉCÉDENTE

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mars 2008 est approuvé à l'unanimité.

II / DÉCISION SPÉCIALE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Monsieur Laurent Heilmann rappelle qu'aux termes de l'article 4 (comité directeur) des statuts de l'association culturelle de l'Église réformée de Pentemont-Luxembourg, *le comité directeur de l'association, appelé Conseil presbytéral, est composé de dix à dix-huit membres de l'association culturelle, élus par l'Assemblée générale, le nombre exact étant fixé par décision spéciale de l'Assemblée générale, prise ou modifiée avant l'ouverture du scrutin pour les élections triennales, et du ou des pasteurs.*

En conséquence, au nom du Conseil presbytéral, il demande à l'Assemblée d'approuver la résolution suivante :

Le nombre des membres du Conseil Presbytéral de l'association culturelle de l'Église réformée de Pentemont-Luxembourg est fixé à 15 membres, plus les 2 pasteurs.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

III / RAPPORT FINANCIER : COMPTES 2008

Le Trésorier, François Schlumberger, rappelle que c'est le troisième exercice clos de la nouvelle association Pentemont-Luxembourg et que les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes dans le cadre des dispositions légales et réglementaires imposées aux associations culturelles entrant dans le champ d'application de l'ordonnance 2005-856 du 28 juillet 2005 et du décret 2006-335 du 21 mars 2006 (plus de 153.000 € de dons reçus en 2006 donnant droit à un avantage fiscal).

En terme de périmètre, il signale que l'année précédente déjà, le bilan de l'association reprenait toutes les immobilisations de l'ancienne association de Pentemont (l'appartement-presbytère du 72 boulevard Raspail) et que, en 2008, les dernières démarches, notariales, ont totalement régularisé la situation.

Avec 383 donateurs, en baisse par rapport à l'exercice précédent (412 contributeurs), l'année 2008 a vu à nouveau son nombre de contributeurs assez fortement renouvelé puisque 84 d'entre eux qui avaient donné en 2007 n'ont pas réitéré leur don en 2008 et 57 nouveaux sont apparus.



Cette baisse du nombre de donateurs a fait l'objet d'une analyse précise après envoi d'un courrier mi-janvier à ceux qui ayant contribué en 2007 n'ont pas donné en 2008 et n'ont pas spontanément signalé leur départ de la paroisse en cours d'année. Sur les 84 foyers « disparus », dont 26 avaient fait connaître leur départ :

- 8 avaient fait un don extraordinaire en 2007 qui n'avait pas vocation à se renouveler,
- 9 ont déménagé et, par voie de conséquence, ont quitté la paroisse (et pour autant 2 ont adressé un total de 215 €),
- 9 ont oublié et/ou connaissaient des difficultés financières (et pour autant 6 ont adressé un total de 2.000 €),
- 1 a cessé de donner parce qu'ils ont quitté la paroisse sans avoir déménagé,
- 7 sont décédés,
- 6 ont donné d'autres raisons, diverses,
- 44 (soit 53 %) n'ont rien signalé spontanément ni répondu au courrier.

COMPTE DE RÉSULTAT

Recettes & produits :

Malgré la baisse du nombre de contributeurs, l'exercice 2008 a connu une grande stabilité dans le montant des contributions ordinaires des paroissiens reçues à 330.750 € (- 0,9%) d'autant plus remarquable que l'année 2007 avait été une année de forte hausse (+ 10,5%). Le budget 2008 (328.000 €) a même été dépassé.

Cette année a pourtant été marquée par les trois phénomènes importants qu'ont été :

- la fin du changement de l'équipe pastorale (départ du pasteur Oberkampff et arrivée du pasteur Wiblé),
- la fermeture pendant presque toute l'année 2008 du temple de Pentemont (pour cause de travaux),
- d'importantes décisions prises en juin 2008 qui vont modifier sensiblement la vie culturelle de la paroisse pour lui donner un nouvel élan.

Les collectes dominicales ont très légèrement baissé (de 2%) à 32.764 €.

À l'inverse, les dons après cérémonies (19.658 €) ont très fortement augmenté, qu'ils aient été nominatifs à 15.600 € ou anonymes à 4.058 €, progressant de 127% par rapport à 2007.

Les recettes immobilières de toutes natures à 104.303 € (comptabilisées pour 102.754 € en 2008 et 1.549 € en 2007 en produit à recevoir - dont 63.092 € en donset remboursement de frais ainsi que 39.662 € en location -) ont progressé de près de 6% par rapport à celles de 2007. Elles sont en sensible hausse par rapport au budget (82.720 €) qui avait été établi prudemment.

En revanche, l'objectif des journées de paroisse (15.000 €) n'a pas été atteint à 10.725 € et ce malgré une manifestation non prévue initialement (loto).

En matière de dons extraordinaires ou exceptionnels, on notera un produit de 65.000 € ayant deux origines : d'une part, pour 40.000 €, en provenance d'une fondation agissant sous l'égide de la Fondation de France et d'autre part, pour 25.000 €, en provenance d'une association proche de notre propre association.

Par ailleurs, 40.336 € ont été encaissés de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Île-de-France pour remboursement de paiements faits aux entreprises au titre des travaux réalisés en 2007 et 2008 dans l'aile Est du temple de Pentemont.

À 4.996 €, des produits financiers (3.730 €) et exceptionnels (nets de 149 € de frais) sont bien supérieurs à 2007, reflet d'une trésorerie plus abondante et de taux d'intérêts plus élevés que prévu.

À ces 608.532 € de flux de trésorerie (458.646 € ordinaires et 149.886 € extraordinaires), il convient d'ajouter :

- quelques produits exceptionnels divers pour près de 3.500 €,
 - la subvention reçue de l'Union Nationale pour charges pastorales (77.609 €),
 - le solde de la subvention à recevoir relative à l'aile Est du temple de Pentemont (51.316 €) laquelle, en comptabilité d'engagement, se substitue aux sommes reçues de la DRAC (40.336 € mentionnés ci-dessus),
 - les avantages en nature pour 6.452 €,
- pour aboutir au total des produits du compte de résultat de 704.251,14 €



Dépenses & charges :

L'ensemble des dépenses **ordinaires** (440.567 € en flux de trésorerie) s'est bien tenu puisque légèrement inférieur au budget (442.370 €) bien qu'en hausse de 20.330 € (+ 4,8%) par rapport à 2007.

- au titre des dépenses de **fonctionnement** (à 25.587 €), on notera une progression de 13,4% par rapport à 2007 et une augmentation (4.437 €) par rapport au budget, principalement due aux frais de secrétariat,
- alors que les **frais de personnel** (à 79.477 €) progressent de 3,6% par rapport à 2007 mais sont bien inférieurs au budget (4.523 €),
- les coûts relatifs à la **Voix Protestante** (à 18.177 €) régressent légèrement de 2,5% par rapport à 2007 et bien plus (923 € soit 4,8%) par rapport au budget, les abonnements ayant été moins nombreux que prévu,
- les dépenses **diverses** (à 32.664 €) progressent de 3,1% par rapport à 2007 mais sont bien en-deçà du budget, prudent (7.406 €),
- la **cible** versée à la région parisienne de l'Église réformée de France (215.000 €) est bien sûr strictement conforme au budget et en hausse de 4,4% par rapport à 2007,
- et enfin, les dépenses **d'immeubles**, à 69.662 € pour un réalisé 2007 de 64.634 € (+ 7,8%), sont en hausse de 6.612 € (soit 10,5%) par rapport au budget. En effet, une réparation de chaudière et des audits de sécurité rue Madame, des charges rue de Grenelle plus élevées que prévu (malgré la « fermeture » du bâtiment) ainsi que boulevard Raspail sont à l'origine de cette hausse.

Les dépenses **extraordinaires** (89.730 €) sont bien moins élevées que prévu au budget (205.600 €).

- En terme de **travaux**, prévus pour 190.150 €, ce sont 89.730 € qui ont été réalisés :
L'appartement-presbytère du 58 rue Madame a été totalement rénové à l'été 2008, à l'occasion du changement de pasteur, pour un total supérieur à 32.000 €.
Des travaux d'aménagements intérieurs ont été réalisés dont, au 1^{er} étage : un grand placard dans la salle (plus de 4.400 €), le remplacement de la cuisinière (près de 1.500 €), le remplacement des tables (plus de 2.200 €). D'autres aménagements, individuellement plus modestes (près de 6.000 €), ont été réalisés.
En extérieur de ce même immeuble, les aménagements ont consisté en particulier en l'installation de potences porte-bannières (pour plus de 2.200 €) et la mise en place de dispositifs anti-pluie (« pente » au rez-de-chaussée et « marquise » au 1^{er} étage) pour plus de 3.000 €.
En matière d'entretien « lourd », on notera la réfection de la cage d'escalier au-dessus du 2^{ème} étage (plus de 6.000 €), la peinture de toutes les fenêtres des deux cours intérieures (plus de 5.000 €), le remplacement des tapis d'entrée et moquette dans la chapelle (pour plus de 2.500 €) ainsi que la rénovation du bureau pastoral du 3^{ème} étage, suite à dégât des eaux (pour près de 1.000 €, net du remboursement de l'assurance).

Le temple de Pentemont, au 106 rue de Grenelle, a été en travaux pendant la totalité de l'année 2008.

- A la charge du propriétaire, la Ville de Paris, et sous la direction de l'architecte en chef des Monuments Historiques, la rénovation du bâtiment central a été entièrement achevée, après la tranche de travaux qui avait eu lieu en 2002 (ravalement de la pierre, dépose de boiseries...). Cette nouvelle tranche a permis la transformation du chauffage - chaudière et circulation d'eau chaude - la réfection du sol, la transformation des bancs, la reprise générale des éclairages, la remise en état de tous les étages dont la repose des boiseries dans la grande salle du 4^{ème} niveau.

- Financée par une subvention obtenue voici quelques années, l'aile Est du bâtiment a également été rénovée. Celle-ci a permis en particulier la restauration des sols, parements et menuiserie.

Ces deux opérations ne sont pas retracées dans le patrimoine de l'Association.

Le déplacement (et rénovation) d'une chaire a été réalisé, par l'Association, pour 5.500 € environ.

A compter de mois de novembre, la rénovation du rez-de-chaussée de l'aile Ouest a été entreprise, aux frais de l'Association. Celle-ci consiste en une reprise totale de la cuisine (maçonnerie, moulures, plomberie, carrelage, sol, peinture...), la création d'un nouveau WC et la rénovation de celui qui existait. Assumées par la Ville de Paris, l'électricité a été reprise et la peinture de l'office et du *couloir des mariés* a été réalisée. Ces travaux ont donné lieu, en 2008, à versements d'acomptes pour 12.800 €, lesquels ont été pris en compte en Immobilisations corporelles en cours.

Au 72 boulevard Raspail, il a été nécessaire de remplacer la chaudière (près de 2.000 €).



- Il convient de noter un remboursement des consommations par les entrepreneurs du bâtiment central du temple de Pentemont (1.940 €), des frais liés à des dégâts des eaux boulevard Raspail (939 €) et une participation de l'Auditoire (2.000 €) aux frais desecrétariat.

Ces dépenses de trésorerie représentent un total de 527.297 € dont 440.567 € ordinaires et 86.730 € extraordinaires. Ventilées de façons très différentes dans le compte de résultat comptable, il convient, en termes de méthode :

- De retrancher les dépenses de travaux immobilisés et en cours (- 86.645 €),
- À l'inverse, de rajouter les dotations aux amortissements (+ 89.857 €),
- D'intégrer le solde de l'engagement à réaliser (plus de 44.500 €) pour l'aile Est du temple de Pentemont,
- De prendre en compte la rémunération des ministres mis à la charge (comptable) de notre association par la région de l'Église réformée de France (plus de 77.500 €),

pour aboutir au total des charges du compte de résultat de 652.304,15 €

Au final,

- **la trésorerie qui était de 95.239,68 € à fin 2007 est à 174.990,93 € à fin 2008,**
- **le résultat 2008 s'établit à 51.946,99 € positifs.**

BILAN

Le total de bilan est resté très stable de fin 2007 (4.521.032 €) à fin 2008 (4.558.577 €).

A l'actif, on notera :

- Une croissance des fonds propres (+ 51.946 €) strictement liée au résultat positif de l'exercice,
- Une modeste décroissance des autres fonds associatifs, reflet d'un moindre engagement restant à réaliser sur ressources affectées (- 6.656 €),
- Une baisse significative des charges à payer (- 8.773 €) liée à la disparition du poste notarial (solde de l'opération du boulevard Raspail),
- Et une petite augmentation des provisions pour charges liées au personnel (+ 1.029 €).

Au passif, la hausse de 19.555,29 € trouve son origine :

- Dans la diminution des immobilisations nettes (-21.203,14 €),
- Dans la diminution des comptes de tiers (-38.992 €) liée principalement à la baisse du montant restant à recevoir de la DRAC,
- Dans la variation de trésorerie (+ 79.751 €).

Les immobilisations nettes au 31 décembre 2008 s'établissent à 4.336.029,89 € et les comptes financiers (banque et CCP) à 174.990,93 €.

NOTE ANNEXE AUX COMPTES

Celle-ci reprend les principes, règles et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes, indique en particulier dans les notes sur le bilan les éléments relatifs aux immobilisations et amortissements et dans les notes sur le compte de résultat l'analyse des charges et produits courants et exceptionnels.



IV / PRÉSENTATION DU BUDGET 2009

L'année 2009 sera, en termes financiers, probablement une année importante et charnière.

Le « creux » que les paroisses connaissent souvent après des changements de pasteurs devrait connaître son amplitude maximum pendant l'année scolaire 2008-2009. Les changements d'organisation dans la vie culturelle de la paroisse pourraient se traduire, dans les premiers mois de leur mise en œuvre, par quelques désaffections.

Mais la réouverture complète du temple de Pentemont après fin des travaux, en particulier de la cuisine, la dynamique des nouveaux cultes du dimanche soir et le renouvellement important et le renforcement du Conseil presbytéral devraient se traduire par un renouveau dont les finances devraient bénéficier.

Pour autant, il faut, pour « tenir » le budget qui est présenté, trouver ou confirmer 50.000 € de subventions, ne pas mésestimer les risques de moindre recettes contributives du fait de la crise économique qui sévit et intégrer les coûts imprévus de mise en conformité de l'immeuble de la rue Madame suite à la visite de la commission de sécurité de la Préfecture de Police, en janvier 2009.

La fréquentation des cultes jusqu'au 15 mars inclus est encourageante puisque :

- d'une moyenne des collectes en 2008 à 735 €, on passe à 910 € (599 € le matin et 311 € le soir),
- d'une fréquentation du culte d'environ 165 personnes sur l'ensemble de l'année 2008, on passe à une moyenne de 212 personnes qui ont assisté au culte (127 le matin et 85 le soir).

Le budget est construit sur une augmentation du nombre de contributeurs de 4,4% à 400 foyers ainsi que sur une progression de 1,2% de la contribution moyenne à 875 €.

Enfin, il convient d'établir aujourd'hui le rapport de fin de chantier de 1990 et de tirer les conclusions de cet audit et des quatre audits périodiques qui viennent d'être réalisés (gaz, électricité, moyens de secours et désenfumage, ascenseur). Ceci va conduire à initier rapidement des travaux qui, sur la seule année 2009, devraient se chiffrer à plus de 50.000 €, modifier des habitudes d'utilisation des locaux et décaler des aménagements initialement prévus pour 2009.

Il est retenu un progressif redressement du nombre de paroissiens contributeurs pour 2009 à 400 (+ 4%) lequel devrait se prolonger en 2010 et 2011 (+ 5% pour chacune de ces années). La contribution moyenne pourrait rester relativement stable (+1%), ce qui conduit à prévoir un montant de contributions ordinaires à 350.000 € pour 2009, contributions qui représentent 72% des recettes ordinaires de l'association.

Les collectes dominicales devraient « profiter » d'un surcroît de présence aux cultes, évalué à une cinquantaine de personnes, et procurer, combinées à d'autres phénomènes, 46.800 € de recettes totales. Pour les dons après cérémonie, la prudence conduit à retenir un peu moins que la moyenne des trois années précédentes soit 8.000 €.

Les recettes immobilières de toutes natures sont prudemment prévues à 75.200 € dont 45.000 € en dons et remboursements ordinaires et 30.200 € en location (20.200 € ordinaire et 10.000 € extraordinaire).

Pour les journées de paroisse, l'objectif de 2008 à 15.000 € est reconduit, ces journées devant chercher à se renouveler et donc à progresser financièrement.

Un montant très important est inscrit au budget en matière de dons exceptionnels :

- Fin d'utilisation de la subvention temple de Pentemont aile Est : 44.600 €
- Nouvelle(s) subvention(s) / don(s) sollicités et en cours d'examen : 50.000 €
- Don affecté à la construction d'un ascenseur, rue de Grenelle : 100.000 €

Avec des produits financiers plus modestes qu'auparavant à 1.450 € (moindre trésorerie disponible et taux d'intérêt beaucoup plus bas), le **total des recettes s'inscrit à 691.450 € dont 484.850 € ordinaires et 206.600 € extraordinaires.**

Les dépenses ordinaires (hors cible) s'établiraient à 243.350 €, en hausse de 7,8% par rapport au réalisé 2008.

Ceci s'explique principalement par une augmentation du poste personnel à 90.000 €, en hausse de 13,2%. Cela découle essentiellement d'une croissance des heures travaillées et marginalement des taux horaires.

En-dehors de ce poste, les dépenses ordinaires hors cible augmentent de moins de 5% à 153.350 €.

Les frais ordinaires d'immeubles à 74.500 € progressent de 6,9%, essentiellement autitre du 106 rue de Grenelle du fait de la réouverture et dans l'expectative de ce que coûtera effectivement le chauffage.



Les frais de fonctionnement à 26.500 € progressent de 3,6%, les frais divers à 33.250 € progressent de 1,8%, et les coûts pour la Voix Protestante (intégrant une augmentation de notre diffusion et l'évolution unitaire de l'abonnement) à 19.100 € progressent de 5,1%.

La cible régionale à 221.500 € progresse de 3,02%, au-delà de ce qui nous était « demandé » (2%), le Conseil presbytéral souhaitant marquer ainsi sa solidarité avec les autres paroisses, la région parisienne et l'Église réformée de France dans son ensemble.

En matière de dépenses extraordinaires, c'est un montant de 308.600 € qui est inscrit au budget :

- Pour travaux dans les immeubles (284.659 €),
- Pour accompagnement du développement et des manifestations de l'Auditoire (près de 11.000 €),
- Pour le développement d'E²P (5.500 €),
- Au titre de dépenses diverses et de précaution (près de 6.000 €),
- Et, comme le veut l'usage au sein de l'Église réformée de France, 4.500 € de complément sur Cible, représentant 25% du résultat ordinaire de l'année 2008 (18.079 €).

**Le total des dépenses s'inscrit à 773.450 € dont 464.850 € ordinaires et 308.600 € extraordinaires.
La trésorerie de fin 2008 à 174.991 € reviendrait à un niveau plus habituel de 92.991 € à fin 2009.**

V / CERTIFICATION et REVISION DES COMPTES

Le Commissaire aux Comptes, Monsieur Denis Duchesne, donne lecture de son rapport général sur les comptes annuels et de son rapport spécial relatif aux conventions réglementées.

Le Réviseur, Monsieur Paul-André Bolgert, représenté par Monsieur Jean-Mathieu Hellich, confirme la conformité des documents présentés à l'Assemblée générale et de l'*Etat Récapitulatif* transmis à la Région pour l'UNACERF avec ceux certifiés par le Commissaire aux comptes.

VI / VOTES

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Trésorier au nom du Conseil presbytéral sur sa situation financière au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et du rapport du commissaire aux comptes, approuve dans toutes leurs parties ledit rapport ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, l'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports et donne quitus au Trésorier et aux membres du Conseil presbytéral ainsi qu'au commissaire aux comptes de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter l'excédent de 51.946,99 € de l'exercice clos le 31 décembre 2008 intégralement au report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du budget 2009 et entendu les explications du Trésorier, approuve le budget de l'association pour l'exercice en cours.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, moins un vote contre.



VII / RAPPORT MORAL

Le président Laurent Heilmann donne alors lecture de son Rapport moral :

« Au moment où un conseil presbytéral passe le témoin à un nouveau conseil, je voudrais faire très brièvement le bilan des trois années de ce mandat 2006-2009, et en tirer quelques leçons.

Le conseil sortant, je dirais volontiers qu'il a été un conseil de transition, mais pour lui rendre justice, j'ajoute aussitôt qu'il a été un conseil de transition très « active ».

Transition dans sa composition d'abord, par le souci d'assurer un certain équilibre entre les membres issus des deux anciennes communautés ecclésiales et de maintenir pendant quelques années encore la présence « d'anciens » pour conserver la mémoire de ce qui a été fait à Paris-Luxembourg et à Paris-Pentemont. Mais transition « active », car ce conseil avait pour mission d'engager et de conduire les actions décidées par les assemblées générales des deux paroisses au moment de la fusion.

Ces actions vous ont été rappelées au cours des précédentes assemblées générales et à de nombreuses autres occasions. On peut les résumer ainsi :

1. Faire de Pentemont-Luxembourg une nouvelle communauté ecclésiale
2. Investir et animer nos deux lieux de vie culturelle et paroissiale
3. Faire croître notre Église
- 4.

Dans quelle mesure avons-nous atteint ces objectifs ?

1. Faire de Pentemont-Luxembourg une nouvelle communauté ecclésiale

Si l'on s'en tient à l'aspect institutionnel et administratif, ce serait chose faite.

L'ultime démarche pour clore la fusion des deux paroisses, qui concernait la dévolution des biens de l'association culturelle de Pentemont, a abouti à la fin de l'année 2008.

Après le départ de Jean Besset dernier pasteur de Paris-Pentemont, parti à la retraite en juillet 2007, le dernier pasteur de Paris-Luxembourg, Serge Oberkampf nous a dit au revoir en juillet dernier. Les deux pasteurs qui leur succèdent forment naturellement, et à l'évidence, l'équipe pastorale de Pentemont-Luxembourg, présente rue Madame et rue de Grenelle.

Mais ne soyons ni naïfs, ni impatientes. Fonder une nouvelle communauté ecclésiale à partir de deux paroisses revendiquant chacune plus de 150 ans d'histoire, avec un « poids » inégal qui est le résultat de trajectoires récentes très différentes, est un pari difficile. Même si, vu de l'extérieur, ces paroisses des 6^e et 7^e arrondissements, distantes d'à peine 1 km, présentent peu de différences doctrinales, sociologiques ou familiales.

Je reste, pour ma part, convaincu que beaucoup d'entre nous qui ont souscrit avec enthousiasme au rapprochement, n'ont peut-être pas tout de suite pris la mesure des conséquences qui découlaient de la fusion.

Cette fusion n'est pas un « jumelage », dans lequel chacun continuerait à vivre dans ses habitudes et traditions, si respectables soient-elles. C'est un projet nouveau qui nous oblige à nous projeter dans le temps, à repenser notre organisation, à refuser le déclin, un déclin constaté ici et menaçant là, car tout bouge autour de nous. Les débats qui ont commencé l'année dernière autour de la localisation de nos cultes montrent bien que nous avons encore à nous expliquer entre nous, si nous voulons que cette communauté existe autrement que sur le papier.

En ce printemps 2009, nous arrivons à ce moment où les décisions annoncées et engagées doivent être mises en application avec, bien sûr, les aménagements et inflexions nécessaires pour obtenir l'adhésion du plus grand nombre. Car ces changements ont été et seront menés d'une façon « progressive et attentive ».



2. Investir et animer nos deux lieux de vie culturelle et paroissiale

Sur ce point, il est clair que nous avons pris un peu de retard sur notre plan de marche. Mais vous en avez été informés dès la rentrée de septembre 2008-2009.

Nous aurions préféré roder plus tôt la nouvelle organisation de nos cultes

Je ne reviens pas sur la décision, approuvée par tout le monde, de célébrer le culte du matin dans un seul lieu, au lieu de deux cultes « concurrents » rue de Grenelle et rue Madame. Le maintien de deux cultes le dimanche matin, expérimenté en 2006-2007 avec des tentatives d'horaires différents, s'était avéré décevant et facteur d'éloignement les uns des autres.

En annonçant au printemps 2008 le lieu retenu pour le culte du matin : le temple de Pentemont, ce qui impliquait logiquement la suppression de ce culte rue Madame, nous savions que les conditions n'étaient pas encore toutes réunies pour une expérimentation immédiate rue de Grenelle. Notre trésorier vient de vous expliquer que le chantier du temple de Pentemont s'est prolongé sur l'ensemble de l'année 2008 et que bien des aménagements sont encore en cours.

C'est pourquoi, les cultes du matin, sauf une fois par mois pour un culte de rassemblement, ont continué d'être célébrés rue Madame.

L'autre décision majeure était d'organiser rue Madame, à 18h30, un « culte du soir », de type nouveau, pour attirer d'autres publics et respecter notre engagement initial de faire vivre deux lieux de culte, avec deux cultes par dimanche célébrés alternativement par nos pasteurs. Très raisonnablement, compte tenu du temps de réflexion et de préparation nécessaire, le premier culte du soir rue Madame n'a eu lieu que le dimanche 11 janvier 2009.

Dans ces conditions, il est clair que la période de rodage se prolongera jusqu'à l'été 2009.

Il est possible néanmoins de tirer les premières conclusions de ces expériences. Nous n'avons qu'un recul de quelques mois, mais d'ores et déjà on peut souligner que :

- l'affluence au culte du soir (85 personnes en moyenne, au 15 mars) est déjà supérieure aux prévisions que nous présentions l'année dernière,

- le culte du soir a sans doute fait légèrement baisser la fréquentation du culte du matin, mais pas autant qu'on pourrait le déduire des chiffres. En effet, 165 personnes pour le culte du matin en 2008 représentent la participation moyenne estimée sur l'ensemble de l'année, tandis que le nombre de 127, sur deux mois et demi 2009, toujours pour le matin, correspond à une période assez creuse.

- Au total, en ajoutant matin et soir, on constate que la paroisse attire actuellement chaque dimanche un peu plus de 200 personnes en moyenne, contre 185 en 2006-2007 (avec deux cultes concurrents le matin) et 165 en 2007-2008 (avec un seul culte le matin rue Madame). Augmenter la fréquentation globale de nos cultes était notre objectif, et je crois que l'on peut qualifier ce début de très encourageant, au moins en termes quantitatifs.

Je serais, toutefois, plus nuancé pour ce qui concerne la réussite de notre organisation du point de vue qualitatif.

- Le culte du soir, qui est donc loin d'être un « flop » comme certains l'avaient craint un peu rapidement, a-t-il véritablement trouvé la bonne formule pour faire venir de « nouvelles têtes », un public plus jeune, comme nous l'espérons, en plus de nos paroissiens qui préfèrent l'heure du soir ou les murs bleus de la chapelle de la rue Madame ? Il est trop tôt pour conclure. Les commentaires sont encore assez partagés. Quant à moi, j'ai la conviction que ce culte, que proposent depuis longtemps évangéliques et catholiques avec un succès grandissant, et à présent deux paroisses réformées dans Paris, va trouver chez nous progressivement son rythme et son public.

- Le culte du matin rue de Grenelle, pour passer avec succès du rythme mensuel au rythme hebdomadaire, devra offrir un peu plus qu'un beau décor. Cette année, reconnaissons que l'idée du « culte de rassemblement du deuxième dimanche » était une bonne idée. D'autres idées, d'autres rendez-vous seront nécessaires. Mais évitons comme la peste les oppositions de générations, culte du matin « classique » = culte de « vieux », culte du soir « moderne » = culte de « jeunes ». Matin ou soir, nous avons besoin d'être surpris, entraînés, transformés. Ce qui compte avant tout, c'est ce que nous avons appelé un peu maladroitement « l'ambiance » et qui est davantage la joie d'être réunis dans la prière et la louange. Pour cela, faisons confiance à nos pasteurs, à nos organistes, à toutes les générations de paroissiens, au nouveau Conseil et à l'Esprit saint.



C'est pourquoi, en conclusion de ce point, je recommanderais de poursuivre avec détermination le changement entrepris, de façon à tester en vraie grandeur, à la rentrée de septembre, la nouvelle organisation de nos cultes. Une énergie considérable a déjà été déployée par beaucoup d'entre nous pour en assurer la mise en place. Ne la laissons pas se dissiper.

Nous aurions voulu investir plus vite et de façon plus pertinente nos lieux de vie paroissiale

L'immeuble de la rue de Grenelle reste encore le plus souvent désert en semaine, tandis que celui de la rue Madame est plein à craquer. Mais l'objectif de redéployer nos activités sur les deux lieux s'est heurté et se heurte encore à un certain nombre d'obstacles :

- matériels, (il n'y a ni eau, ni toilettes dans les étages de la rue de Grenelle !),
- administratifs, nous n'avons pas encore le résultat des audits relatifs à la sécurité et à l'accessibilité de l'immeuble de la rue de Grenelle, selon les critères de la Préfecture de police,
- humains, le temple de Pentemont ne dispose pas en permanence d'un gardiennage comme c'est le cas rue Madame, malgré le dévouement de Véronique Fleury qui n'assure toutefois qu'un service partiel en contrepartie du logement de l'aile Ouest du temple. Et nos pasteurs ne sont pas encore en mesure d'occuper le bureau mis à leur disposition un ou deux jours par semaine.

Il faut donc s'attendre à ce que la remise en route du « vaisseau Pentemont » prenne encore du temps, même si les moteurs ont commencé à tourner cette année. Ainsi, les premiers transferts de locataires ont eu lieu. D'autres transferts devraient suivre, y compris en semaine, pour libérer progressivement des salles rue Madame.

Et bien entendu, nous pensons aux groupes de la paroisse qui devraient pouvoir étendre leurs activités, les scouts en priorité, les associations de jeunes et les activités culturelles de l'Auditoire. Cette année, les conférences du samedi ont été lancées avec succès rue Madame, mais le temple de Pentemont a pour vocation d'accueillir des manifestations culturelles ou des concerts réunissant un public plus nombreux. Pour preuve, cette affluence au concert de Noël de notre chorale.

À terme, cette occupation plus équilibrée de nos locaux est un facteur déterminant de croissance de notre communauté ecclésiale.

3. Faire croître notre Église

N'oublions pas l'essentiel qui est de faire croître notre Église.

Une Église qui ne se préoccupe pas de sa croissance se condamne au déclin.

Dans nos églises réformées, nous sommes davantage soucieux de conserver nos membres actuels, c'est-à-dire ceux que nous connaissons que d'aller en chercher de nouveaux. Les chiffres présentés par François Schlumberger montrent, par l'exemple de l'évolution des contributeurs sur plusieurs années, que le socle des « fidèles » est un socle fragile, en constante érosion. Comme les abonnés d'un journal, nos paroissiens se lassent, vieillissent et nous quittent. Mais pour recruter de « nouveaux abonnés », il nous faut entrer dans une démarche de croissance qui ne nous est pas encore familière.

Cela ne signifie, en aucune façon, que nous laissons de côté les « anciens », que nous renonçons à la convivialité et à l'entraide, dont Bruno Ralay vous parlera dans quelques instants, que nous abandonnons les petits groupes d'amis. Bien au contraire, une paroisse ne peut pas s'engager dans la voie de la croissance si elle n'est pas fraternelle, si elle ne développe pas une vie communautaire riche et variée. Seulement, nous devons veiller à ce que notre attachement à nos habitudes, à notre culture, à nos réunions entre amis, ne soit pas un obstacle à l'accueil des générations montantes et des nouveaux venus.

C'est pourquoi, le conseil presbytéral a entrepris, au cours de ces trois années, de mettre l'accent sur tout ce qui pouvait favoriser l'ouverture et le témoignage.



- Par la reprise en 2007 du parcours Alpha, suivi d'un « partage Alpha » en 2008 et complété en 2009 par un cycle d'approfondissement Oméga.
- Par la création d'un nouveau groupe biblique.
- Par le lancement du culte du soir, dont l'un des objectifs est de faire venir des nouveaux, comme il vient d'être dit.
- Par le soutien au projet des catéchètes et des moniteurs d'associer plus étroitement les parents des enfants et jeunes des écoles bibliques et du catéchisme à la vie de la paroisse, repas du dimanche, sorties, cultes de rassemblement.
- Par l'attention accordée à ces portes d'accès à la vie ecclésiale que sont le scoutisme et les mouvements de jeunes (Djeep et Latitude 106), sans oublier la chorale.

Certes, il ne faut pas attendre de ces initiatives des résultats immédiats en termes de croissance numérique de nos membres. L'évangélisation n'est pas régie par les lois de la persuasion marketing. La croissance dépend de la qualité que nous saurons donner à toutes ces rencontres, de la force de notre témoignage et de la réalité de la vie fraternelle.

S'engager dans la croissance de l'Église locale, c'est « oser le rayonnement » pour reprendre le thème-mot d'ordre du dernier synode régional.

Je ne puis donc que me réjouir de voir augmenter parmi nous le nombre de ces témoins engagés dans les actions que je viens de citer. À commencer par les membres du nouveau conseil presbytéral que l'actuel Conseil vous a proposé d'élire joyeusement et de porter dans vos prières.

VIII / RAPPORT D'ORIENTATION

S'engager dans la croissance de l'Église, c'est oser le rayonnement.

Les orientations et les projets pour 2009 s'inscrivent dans la continuité des changements amorcés : il s'agit de les mener à bien, de les consolider.

L'axe d'orientation principal est donc d'accompagner le changement.

Les objectifs restent les mêmes :

- Cultiver et développer la réalité d'être ensemble, une seule et récente Église locale.
- Parvenir à une répartition équilibrée de la fréquentation des deux lieux de vie, rue Madame et rue de Grenelle.
- Que cette Église locale croisse, sur le plan numérique et sur le plan de la qualité de ce qui est vécu et partagé.

Les efforts doivent se concentrer autour de trois axes :

- Poursuivre les changements décidés et donc mettre en œuvre ce qui reste à faire. Exemples :
 - Pour le culte du matin, 10h30, le calendrier retenu par le conseil presbytéral est de basculer, au-delà du culte de rassemblement du deuxième dimanche de chaque mois qui se tient déjà rue de Grenelle d'un seul coup, l'ensemble des cultes rue de Grenelle le 6 septembre 2009.
 - Consolider le nouveau culte du soir. Vérifier régulièrement son évolution.
- Que chacun puisse trouver sa juste place ; être heureux de participer et de servir
- Que la jeunesse (enfants, adolescents, étudiants, scoutisme) soit un domaine moteur de la vie de l'Église (activités de qualité, visibilité au culte)

Il convient donc de les associer à la vie de l'Église, ainsi que leurs parents ; d'accueillir et d'encourager leurs projets, tout en tenant compte de leur spécificité

Une Église est suscitée par la Parole de Dieu. Elle n'est ni une association, ni un club mais un corps. Elle est au service de ses membres et du monde



Par le culte, l'enseignement et la vie communautaire, une Église est croyante.
Par les rencontres, l'accueil des nouveaux venus, nous voulons que notre Église se développe.

Viser la croissance de l'Église, c'est avant tout s'engager, par la foi, sur le chemin d'une Église qui veut que la Parole de Dieu grandisse.

Débat avec l'assemblée

Un petit groupe de paroissiens s'interroge sur la pertinence du choix du lieu de culte pour le dimanche matin. Ils ont l'impression que ce choix n'a été dicté que par le souhait de « sauver Pentemont » et qu'il a été fait dans la précipitation et sans consultation préalable.

Le président rappelle factuellement que l'ensemble de la paroisse a été consulté, que les résultats du questionnaire ont été communiqués en particulier au cours de deux réunions d'information en mai, que *La Lettre de Pentemont-Luxembourg* a également transmis et expliqué à l'ensemble de la paroisse les décisions prises par le conseil presbytéral. Il confirme qu'il a été considéré que c'est à la partie la plus forte et active de la nouvelle communauté ecclésiale de faire le premier pas.

D'autres paroissiens rappellent que ces changements ont été approuvés par les membres de la paroisse, que la question essentielle est d'annoncer l'Évangile, que nous sommes l'Église du Christ et que nous avons une mission en tant que telle, qu'il nous faut élaborer une stratégie pour utiliser au mieux les moyens dont nous avons la chance de disposer. Il faut espérer que la paroisse a eu raison de faire le pari de l'évangélisation.

Une observation est faite sur la présidence par le même pasteur des cultes du matin et du soir : cela signifie-t-il que l'autre pasteur est absent de la paroisse ce dimanche là ?

Rappelons simplement que l'Église réformée de France manque cruellement de pasteurs et que notre paroisse est de ce point de vue privilégiée. Mais privilégiée ne signifie pas égoïste. Outre que nos pasteurs sont actifs toute la semaine, soirées comprises, au service de l'Évangile dans notre paroisse, lorsqu'ils ne sont pas présents le dimanche, c'est le plus souvent parce qu'ils sont en service ailleurs (cultes, WE catéchisme, camps, synodes, etc), et non « en congé ». Tous les pasteurs de France sont ainsi sollicités pour participer à la vie de leur Église au-delà de leur engagement paroissial. Les nôtres essaieront d'être encore plus 'visibles' à l'avenir.

IX/ RAPPORT D'ACTIVITÉS

1. TRAVAUX DU CONSEIL PRESBYTERAL

Le Conseil presbytéral a tenu, au cours de l'année 2008, onze séances ordinaires, dont une au cours d'un week-end de retraite au mois d'octobre.

Les principaux thèmes traités :

- *Nouvelle organisation des cultes* : pour appliquer les orientations présentées par le Conseil à l'Assemblée générale du 16 mars 2008 (ne conserver qu'un seul culte le dimanche matin, organiser un culte le dimanche soir à 18h30, et augmenter ainsi la fréquentation globale de nos temples ; déterminer le lieu de chacun des cultes), une large consultation est lancée auprès des paroissiens. (Séance du Conseil du 16 avril).
Après le dépouillement de 180 questionnaires et deux réunions d'information, les 25 et 27 mai, le Conseil se prononce pour un transfert *progressif et attentif* du culte du matin de la rue Madame vers la rue de Grenelle et le lancement du culte du soir en janvier 2009. (Séance du Conseil du 20 mai).
- *Décisions concernant le déroulement du culte et la liturgie* prises sur proposition des commissions stratégie et culte (réunies à partir de novembre 2007) : organisation d'un culte mensuel de « rassemblement » le deuxième dimanche de chaque mois et autres dispositions intéressant les cultes du soir et du matin, communiquées à la paroisse en particulier par l'intermédiaire de la Lettre de Pentemont-Luxembourg n° 12. (Séance du Conseil du 5 octobre).



- *Travaux* dans nos deux temples : le Conseil autorise l'engagement d'une nouvelle tranche de travaux parmi lesquels figurent en particulier pour la rue Madame les audits de sécurité, et pour la rue de Grenelle, l'aménagement de la cuisine et des toilettes de l'aile ouest. (Séance du Conseil du 8 juillet).
- *Finances* : contribution de solidarité à l'ERF. Le Conseil approuve la proposition du trésorier de porter le montant de notre cible 2009 à 221 550 €, soit une augmentation de 3% par rapport à notre engagement pour 2008. (Séance du Conseil du 8 juillet).
- *Gestion administrative* : Bascule de la comptabilité et du fichier de la paroisse sur le système Logeas. Conception et envoi d'une nouvelle fiche d'informations individuelle et familiale à l'ensemble des paroissiens, qui permettra de mieux nous connaître et d'être attentifs à la vie des membres de notre communauté ecclésiale. (Séance du Conseil du 16 septembre).
Clôture du dossier de dévolution des biens de l'ancienne association de l'Église réformée de Pentemont à la nouvelle association de l'Église réformée de Pentemont-Luxembourg par acte notarié le 23 octobre 2008.

Autres points :

- *Recrutement d'une gardienne pour la rue de Grenelle* : la candidature de Véronique Fleury, étudiante en théologie, est acceptée. Elle assurera l'accueil et la gestion des salles en échange du logement situé dans l'aile Ouest. (Séance du Conseil du 8 juillet).
- *La liste des candidats* présentés par le Conseil pour le renouvellement triennal est définitivement arrêtée. (Séance du Conseil du 11 février 2009).

2. VIE ECCLESIALE

- *Festivités en l'honneur du départ de Serge et Anne Oberkampff* les jeudi 19 et dimanche 22 juin.
- *Installation de Simon Wiblé*, nouveau membre de l'équipe pastorale de Pentemont-Luxembourg (dimanche 14 septembre).
- *Culte de dédicace* à l'occasion de la réouverture du temple de Pentemont, en présence des présidents de la Fédération protestante et de l'Église réformée de France et de nombreuses personnalités.
- *La chorale* de Pentemont-Luxembourg en tournée dans les Cévennes et en Uzège pendant le week-end de Pentecôte. Concerts à Uzès et Anduze. Enregistrement d'un CD de cantiques et chants de la Réforme au bénéfice du Musée du Désert.
- *Conférences de l'Auditoire dans nos deux temples* : deux week-ends de réflexion rue Madame, et deux événements artistiques rue de Grenelle ont été organisés en collaboration avec l'Auditoire, tandis que trois séries de conférences du samedi matin, à large audience, sont programmées rue Madame pour le début de 2009. Autant de manifestations qui contribuent au rayonnement de la paroisse et à terme à sa croissance.

3. PARTAGE DE LA PAROLE

- *Mise en route de nouveaux groupes d'étude biblique et de partage spirituel* : "Partage Alpha" (suite du parcours Alpha), Groupe théologique "Oméga", Groupe d'études bibliques œcuménique.
- *Moyenne observée de fréquentation des cultes* : 165 personnes rue Madame ou rue de Grenelle de janvier à décembre 2008, pour un seul culte dominical (y compris cultes exceptionnels) ; 212 personnes, à partir du 11 janvier 2009 pour deux cultes, compte tenu de l'ouverture du culte du soir.

4. ACTES PAROISSIAUX

Baptêmes : 23 (dont 16 enfants ; 4 adultes ; 3 catéchumènes)

Catéchumènes accueillis à la Cène : 8

Mariages : 1 (bénédition selon la liturgie réformée)

Services funèbres : 30 (12 de protestants "recensés" et 18 de protestants "non-recensés" ou de non-protestants)

5. STATISTIQUES PAROISSIALES

Membres connus de la paroisse (après révision du fichier fin 2008) : 1 052, et 251 enfants

Foyers connus : 719

Membres électeurs : 619

Enfants inscrits à l'école biblique : 37 ; à l'éveil biblique (jardin biblique) : 6



Catéchumènes : 55 ; catéchèse d'adultes : 42
Jeunes gens inscrits à des groupes de jeunesse : 28
Louveteaux, éclaireurs : 73 et 12 responsables
Chorale : 75 choristes

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le modérateur déclare close l'assemblée générale ordinaire de l'association culturelle de l'église réformée de Pentemont-Luxembourg.

Composition du Conseil pré et post Assemblée Générale (22/03/09)

Bureau

Président	Laurent HEILMANN	Marie-Pierre COURNOT (Réélue - fin de mandat en 2015)
Vice Président	Marie-Pierre COURNOT	
Trésorier	François SCHLUMBERGER	François SCHLUMBERGER (fin de mandat en 2012)
Secrétaire	Laure MESLAY	François-Xavier ROMANACCE (Élu - mandat renouvelable en 2015)
Pasteur	Jean-Paul MORLEY	Jean-Paul MORLEY
Pasteur	Simon WIBLÉ	Simon WIBLÉ

Conseillers

Alain BONNET	Alain BONNET (fin de mandat en 2012)
Nicolas CHAINE	Nicolas CHAINE (mandat renouvelable en 2012)
	Béatrice CLERC-DEJOUR (Élue - mandat renouvelable en 2012)
	Dominique FOUGEIROL (Élu - mandat renouvelable en 2015)
	Jean HERR (Élu - mandat renouvelable en 2012)
	Martine HILLION (Élue - mandat renouvelable en 2015)
	Philippe OLIVIERO (Élu - mandat renouvelable en 2015)
	Danielle PHILIPPE (Élue - mandat renouvelable en 2012)
Takako MULLER	Takako MULLER (fin de mandat en 2012)
Giovanni MUSI	
	Basile SCHLUMBERGER (Élu - mandat renouvelable en 2015)
Francis SYKES	Francis SYKES (Réélue - fin de mandat en 2015)
Stéphanie BRUNET	
Serge WARÉ	
	Denis VERREY (Élu - mandat renouvelable en 2012)

Pièces jointes

Rapport général du Commissaire aux Comptes comprenant :

- le rapport de Monsieur Denis DUCHESNE,
- le compte de résultat 2008,
- le bilan au 31 décembre 2008,
- la note annexe aux comptes 2008.

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

L'état de synthèse des finances de l'association (2004 -> 2009), **le budget de l'année 2009** (en regard du réalisé 2007, du budget et réalisé 2008, des perspectives 2010 et 2011) en flux de trésorerie ainsi que le **tableau de suivi des travaux** réalisés et inscrits aux budgets tels que présentés en assemblée générale.